



Clamart Habitat

Lettre d'information
des locataires de l'office
public d'ILM de Clamart

n° 12
10 / 2003



mairie de
Clamart

EQUIPEMENTS →

Faites vos jeux!

Ce sont les enfants (et les parents) qui vont être contents ! De nouvelles aires de jeux vont être construites dans les prochaines semaines en concertation avec les conseils de quartier : deux aires à La Plaine et une aire à Trivaux. Elles se situeront aux abords des bâtiments EF4, M3 et R7. Chaque aire de jeux aura une surface de 130 m², avec un sol amorti pour plus de sécurité, ainsi qu'un portillon qui ferme à clef. Une jolie clôture empêchera les chiens de venir salir le site. Toboggans, passerelle, tourniquet, balançoire : rien ne manquera aux enfants pour passer de délicieux moments de détente et d'amusement. À Clamart, le Père Noël aura un peu d'avance cette année !

De nouvelles aires de jeux pour les enfants

Livraison prévue le 15 décembre



édito

Vivre ensemble !



Apéritif à La Plaine dans une ambiance conviviale

Le 27 mai dernier se tenait à Clamart la première édition des Immeubles en fête. Ce grand rendez-vous de la convivialité, surnommé par certains "la fête des voisins" avait comme objectif de développer la solidarité de quartier. Ce fut un succès !

En ville, le "chacun pour soi" règne trop souvent. Apprendre à connaître ses voisins, avoir plaisir à les côtoyer, c'est aussi cela "une cité où il fait bon vivre".

D'ailleurs dans le guide pratique de Clamart Habitat qui vous a été distribué, vous trouverez des conseils pour vous faciliter la vie de tous les jours... ainsi que des recommandations à suivre pour vous comporter en "bons voisins". Répétons-le : la qualité de vie dépend de la bonne volonté de chacun !

Une qualité de vie améliorée également par l'arrivée de nouveaux gardiens d'immeubles. Sur le terrain au quotidien pour mieux répondre à vos attentes, ils apportent à nos cités toute la disponibilité et la compétence dont ils savent faire preuve... sans oublier la chaleur humaine. Les pages 2 et 3 de ce numéro leur sont spécialement consacrées. Bonne lecture.

PHILIPPE KALTENBACH

Maire de Clamart - Président de Clamart Habitat

Clamart
Habitat n° 12

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PHILIPPE KALTENBACH
JOURNAL DISTRIBUÉ GRATUITEMENT
AUX LOCATAIRES DE L'OFFICE
ISSN 1438-794X

sommaire

L'édito
Les gardiens d'immeubles
ZAC Bourgogne
Revalorisation des toyers
Infos pratiques

Au plus proche de vous : les gardiens d'immeubles

Dans notre dernier numéro, nous vous annonçons l'embauche de nouveaux gardiens. C'est désormais chose faite ! Parce que rien ne remplace la présence humaine et le service de proximité, Clamart Habitat a recruté 27 nouveaux gardiens qui complètent l'effectif déjà existant. Au total, ce ne sont pas moins de 40 employés chargés de l'entretien des parties communes, mais aussi et surtout d'être à votre écoute. Un vrai progrès pour la vie quotidienne.



Le rôle d'un gardien

→ Le gardien de votre immeuble est votre premier interlocuteur, n'hésitez pas à le contacter. Les gardiens sont répartis par secteur. Vous pouvez identifier votre gardien en fonction du bâtiment où vous habitez.

Chacun des 40 gardiens de Clamart Habitat a en charge environ 100 logements.

Son rôle est d'**entretenir les immeubles**, qu'il s'agisse du ménage ou du "petit entretien" des parties communes (changer les ampoules, les boutons de minuterie...).

Son travail comporte aussi une grosse part de "relationnel". Il tient une **permanence dans sa loge** (les horaires sont signalés sur chaque porte) où vous pouvez le trouver pour tout renseignement. Il assure également l'**encaissement des loyers**, organise les **visites des logements vacants**...

Enfin, il est chargé de **surveiller le patrimoine** et de signaler tout désordre éventuel. **Sa mission est donc de faciliter la vie quotidienne des locataires tout en veillant à la sécurité et au respect des règlements.**



→ URGENCES

Pour toutes les urgences techniques, un système d'astreinte est en place en dehors des heures d'ouverture de l'agence de la Plaine (soir, week-end et jours fériés). Le numéro du gardien d'astreinte vous est communiqué sur le répondeur téléphonique de l'agence.

PAROLES DE GARDIENS :

Les «nouveaux»...



→ **ANNIE YVENAT**
Bâtiment S1 (la Plaine)

“ Je suis gardienne à Clamart depuis le 27 janvier, avant j'étais à Montreuil. Mon mari et moi nous sommes tout de suite plu à Clamart! Les bâtiments sont de qualité et les gens très gentils. Nous avons tout de suite été adoptés y compris par les anciens locataires. La seule ombre au tableau c'est le bruit de la circulation sur la route nationale. Les qualités d'une bonne gardienne? Etre aimable, à l'écoute des gens... et savoir ne pas répéter les petits secrets ! ”

→ **OUASSINI BOUHAFSI**
Bâtiment A1 (la Plaine)

“ J'ai fait plusieurs métiers dans le transport: coursier, chauffeur... J'ai voulu me sédentariser. Comme j'ai toujours eu un bon relationnel, j'ai décidé de postuler comme gardien. Coup de chance, j'ai été embauché dans ma ville, à Clamart! Nouveau gardien, mais ancien habitant... depuis 30 ans. Je suis très organisé : le matin je fais le ménage, l'après-midi est réservé au contact avec les locataires. En arrivant, j'ai senti une immense attente de leur part, ils sont venus me trouver spontanément. Je suis heureux de contribuer à améliorer leur vie quotidienne. Je compte m'impliquer dans tout ce qui peut faire vivre le quartier, comme la manifestation "Immeubles en fête" que j'ai beaucoup apprécié. ”



Les «anciens»...



→ **HOUSSINE MAHHA**
Bâtiment M22 (la Plaine)

“ Avant 1995, je travaillais dans un hypermarché. J'ai commencé par faire un remplacement, puis j'ai obtenu un poste de gardien. J'ai dû faire mes preuves : à l'époque je m'occupais de 18 bâtiments! Heureusement que nos effectifs se sont améliorés aujourd'hui et qu'une réhabilitation est intervenue. Je suis content d'avoir réussi à m'intégrer parmi les locataires au fil des ans, j'ai la réputation d'être rapide et efficace. J'aime mon métier, surtout le contact avec les gens! ”

→ **MESSIEURS LAIGLE ET FÉVRIER,**
responsables des gardiens

Deux responsables encadrent l'équipe de gardiens, les approvisionnent en matériel et contrôlent leur travail. Les responsables assurent le lien entre les gardiens sur le terrain et l'Agence de la Plaine, dirigée par M. Faurens.



REVALORISATION DES LOYERS →

La hausse des loyers que Clamart Habitat a pratiqué au 1^{er} juillet a été décidée par le Conseil d'Administration et approuvée par la Préfecture. Cette hausse n'est pas identique pour chaque logement et cela afin de diminuer les écarts de loyers qui existaient auparavant entre logements du même type. En effet certains logements ont un loyer plus important que d'autres et dans un souci d'équité, afin que chaque famille paie un loyer identique pour un même logement, nous avons pratiqué les augmentations suivantes selon la situation du logement : 1,31%, 1,70%, 2,16%, 2,36%, 2,50%, 3,00%, 3,20% et 4,00%. L'augmentation moyenne pratiquée, pour l'ensemble du patrimoine de Clamart habitat, est de 2,50%.

ZAC BOURGOGNE → DÉMARRAGE DE 150 NOUVELLES CONSTRUCTIONS

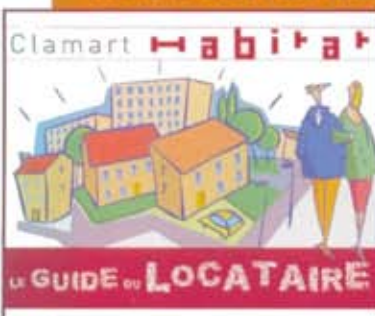
Le 20 juin dernier, les deux premiers immeubles de la ZAC Bourgogne ont été inaugurés : 60 logements et 600 m² de commerces. La construction de deux nouveaux immeubles vient d'être lancée rue de Bretagne. D'ici deux ans environ, la métamorphose du quartier sera achevée, avec plus de 400 logements, une annexe de la mairie, un centre de santé, une médiathèque, une école maternelle et un bureau de police... sans oublier de nouveaux commerçants.

EN BREF...

PRATIQUE : DES ASCENSEURS PLUS SÛRS

Les tours de Trivaux vont bientôt bénéficier d'ascenseurs plus robustes et plus sécurisants. Un nouveau système de portes coulissantes a déjà été testé avec succès sur le grand ascenseur de la T6. Les six tours restantes seront équipées prochainement, afin d'éviter les risques de blocage et les pannes répétition.

INFO : SUIVEZ LE GUIDE !



Pour tout savoir sur votre office Clamart Habitat, voici le guide pratique du locataire ! Comment sont calculés les loyers, quels sont les droits et les devoirs du locataire, quelles formalités effectuer ; en cas de déménagement, etc. toutes les questions que vous vous posez sont dans ce guide, qui vous a été expédié à la rentrée.

Infos pratiques

Clamart Habitat

Office Public d'Habitation
à Loyer Modéré

Centre administratif
3^e étage

1, avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 46 45 35 40

Fax : 01 46 45 05 54

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h15 et

de 13h30 à 17h15 pour :

- toute demande de logement
- la régularisation des locations
- tout problème locataire

PERMANENCES des élus



PHILIPPE KALTENBACH

Maire de Clamart
Président de Clamart Habitat

Sur rendez-vous : au 01 46 62 35 08
le lundi de 17h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville
Sans rendez-vous :
le vendredi de 17h30 à 19h30
à la Mairie annexe du Pavé Blanc

E-mail : philippe.kaltenbach@clamart.fr



ANDRÉ PELLOQUIN

Vice-président de Clamart Habitat
Conseiller municipal délégué au
logement social (André Pelloquin
remplace à cette délégation M. Jean-Marc
Seyler, adjoint au maire délégué à l'emploi
et au développement économique).
Président de la commission
d'attribution des logements

ATTENTION : André Pelloquin assure désormais ses
permanences uniquement sur rendez-vous à l'office
[Centre administratif - 1, av. Jean Jaurès - 3^e étage]
Tél. : 01 46 45 93 92

E-mail : andre.pelloquin@clamart.fr



LAURENCE SALVAT

4^e adjointe au maire déléguée
à la solidarité

Sur rendez-vous :
le jeudi de 17h30 à 19h30
au centre social Jean Jaurès
[2^e ét. - 55, avenue Jean Jaurès]
Renseignements au 01 41 23 05 81/86

E-mail : laurence.salvat@clamart.fr

ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)

Président : Henri Poiret

18, rue Danton - Tél. : 01 46 30 07 96

Permanences : tous les jeudis de 18h à 20h
(sauf congés scolaires)

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL)

Président : André Roger

Permanence : 9, rue de Bretagne,
le lundi de 18h à 19h30 - Tél. : 06 60 11 26 16

ATTENTION !

Le service logement de l'OPHLM est fermé au public le lundi
matin et le jeudi après-midi. Sa permanence est ouverte le
jeudi de 16h30 à 18h (sauf en juillet et en août)

Pour tout problème d'ordre technique, l'antenne de la Plaine
(située 1, rue du Maine / Bâtiment F4) est ouverte au public
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h45

Conseillère sociale : Martine Gosset

Bât. F4 - 1, rue du Maine. Sur rendez-vous : 01 46 31 76 18